Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_192-DE

DEL 2026/192

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE SEIZE JUIN À VINGT HEURE TRENTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L. 5211.7 et L. 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BÉGUÉ.

Lieu de la séance Maison Intercommunale d'Ercé-Près-Liffré

Date de convocation 10 juin 2026

Présents MMES : L. BODIN, C. BRIDEL, I. CERNEAUX, I. GAUTIER, N. HEUZÉ-MICHEL, M. LANGLAIS-ELLEOUET, C. LE BON, P. MACOURS, A-L. OULED-SGHAÏER, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER.
MRS : J. BÉGASSE, G. BÉGUÉ, J. BELLONCLE, B. BONENFANT, L. BOUTHELOUP, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, G. DUMONT, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, A. PÉCHON, J-M. PELLEN, J-PH. ROUDIER, F. TROUVÉ, D. VEILLAUX.

Absents représentés MMES A. BEAULIEU (POUVOIR À J-M PELLEN), K. CHESNAIS-GIRARD (POUVOIR À A-L. OULED-SGHAÏER), S. CHYRA (POUVOIR À O. BARBETTE), C. GILLET (POUVOIR À D. VEILLAUX).
MRS J. DELAUNAY (POUVOIR À B. VANNIER), Y. LE ROUX (POUVOIR À J. BÉGASSE), V. LEMIÈRE (POUVOIR À M. LANGLAIS-ELLEOUET), R. SALAÜN (POUVOIR À C. BRIDEL).

Absents MME C. LEMOINE, O. BARBETTE,

Secrétaire de séance M. D. VEILLAUX

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Présentation des dernières décisions prises par Monsieur le Président et le Bureau communautaire dans le cadre de leurs délégations

Rapporteur : Guillaume BÉGUÉ, Le Président

Par délibération n° 2020/082 en date du 7 juillet 2020, le Conseil Communautaire délègue au Président une partie de ses attributions conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Par délibération n° 2022/166 en date du 4 octobre 2022, le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire une partie de ses attributions conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT.

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_192-DE

Conformément à ce même article, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le Président dans le cadre des délégations reçues :

- **Décision n°2026-41 en date du 06 mai 2026** : Autorisation d'occupation du domaine public dans le cadre de l'exploitation et la maintenance de distributeurs automatiques de denrées alimentaires.
- **Décision n°2026-42 en date du 06 mai 2026** : Attribution de l'occupation du domaine public dans le cadre de l'exploitation et la maintenance de distributeurs automatiques d'articles de natation.
- **Décision n°2026-43 en date du 19 mai 2026** : Avenant n°1 - Marché 2025-0007 - Lot n°1 : Modification des prestations remplacement de référence au BPU.
- **Décision n°2026-44 en date du 19 mai 2026** : Avenant n°1 - Marché 2025-0007 - Lot n°1 : Modification des prestations ajout de référence au BPU.
- **Décision n°2026-45 en date du 19 mai 2026** : Attribution du marché n°2026-0009_Assistance à gestion bâtimentaire.
- **Décision n°2026-47 en date du 26 mai 2026** : Décision portant modification de la régie tourisme.
- **Décision n°2026-49 en date du 02 juin 2026** : Avenant n°2 – Marché 2025-0007 – Lot n°3 TG Informatique : Modification des prestations, ajout de références au Bordereau des prix unitaires.

Décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations reçues :

- **Décision n°2026-35 en date du 02 juin 2026** : Attribution d'une subvention à l'amélioration de l'habitat - Mr ORY.
- **Décision n°2026-36 en date du 02 juin 2026** : Attribution d'une subvention à l'amélioration de l'habitat - Mme BESNARD.
- **Décision n°2026-37 en date du 02 juin 2026** : Attribution d'une subvention à l'amélioration de l'habitat - Mr DEREGNAUCOURT.
- **Décision n°2026-38 en date du 02 juin 2026** : Attribution d'une subvention à l'amélioration de l'habitat - Mr VICTOR.
- **Décision n°2026-39 en date du 02 juin 2026** : Attribution d'une subvention à l'amélioration de l'habitat - Mme GUEUSSET.
- **Décision n°2026-40 en date du 05 juin 2026** : Attribution PASS Commerce et Artisanat - L'INSTITUT, LE BOUCHE À OREILLE, R COIFF.
- **Décision n°2026-48 en date du 02 juin 2026** : Attribution d'une subvention à l'amélioration de l'habitat - Mme BLEUNVEN.
- **Décision n°2026-50 en date du 02 juin 2026** : Demande de subvention auprès du Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du Fonds d'accompagnement artistique et territorial (FAAT) – Projet culturel autour de l'artiste Chen Jiang-Hong.
- **Décision n°2026-51 en date du 3 02 juin 2026** : Attribution d'une subvention au Club Cycliste Liffréen dans le cadre de la coupe de France de Trial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

– **PREND ACTE** des décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre des délégations.

La séance est levée à 22h14.

Fait à Ercé-Près-Liffré, le 16 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_192-DE

Publiée conformément aux dispositions des articles L 2121-25 et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site liffre-cormier.fr.

Le Président, **La Secrétaire de séance,**

Guillaume BÉGUÉ David VEILLAUX

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.